Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 26 (1888)

Heft: 10

Artikel: La fille du colonel : [suite]

Autor: Saint-Martin, Ch.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-190311

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Te dire maintenant les sentiments divers qui m'ont assailli dès ce moment-là; te dire les combats, les hésitations, les décisions, cent fois prises et cent fois refoulées, qui se sont succédé dans mon âme, est impossible!...

Représente-toi, mon bon, cette situation de quelqu'un qui est dans la dèche, et qui trouve tout à coup quatre-vingt mille francs... Tantôt je me disais que le devoir d'un honnête homme est de rendre à son légitime propriétaire l'objet trouvé; que le bien mal acquis ne profite jamais, etc., etc.; tantôt envisageant la chose sous une autre face, il me semblait que je serais bien naïf de laisser passer cette occasion unique de remonter mes actions.

Evidemment, me disais-je encore, cette valeur a été perdue par quelque millionnaire, par un de ces nombreux et riches étrangers courant les maisons de jeux, et qui dépenserait sans doute en quelques heures ce qui est pour moi toute une fortune, ce qui pourrait me rendre heureux pour la vie... Et puis, quand on peut ainsi bourrer son portefeuille de billets de banque, c'est qu'on en a de reste, et quatre-vingt mille francs de plus ou de moins ne sont rien pour ces gens-là.

Et je me suis décidé à garder le magot.

Seulement, mon bon, comment faire? Les journaux ont tous fait mention de l'affaire; la perte du portefeuille a été publiée au son du tambour, avec promesse d'une récompense de cent francs. Cent francs, pour quatre-vingt mille! il est généreux, le gaillard! Enfin, tout le monde en parle, et si j'ai le malheur de changer ici un billet de mille, je suis suspecté, perdu!... C'est un peu fort! J'ai quatre-vingt mille francs en poche et je n'ose pas payer mon hôtel!

Fais-moi donc l'amitié de m'envoyer deux cents francs par mandat de poste; tu me tireras ainsi d'un embarras terrible, et nous partagerons ensuite; il y a suffisamment pour nous deux. Sans cela, je te le répète, tout est perdu. — Je n'attends plus que tes nouvelles pour voler à toi et te serrer la main.

Le plus grand secret, je t'en supplie!!...

Ton vieil ami ***

Le soir même, le pintier répondait en ces termes :

« Je crois que tu as raison; le type brûlerait tout de même l'affaire à la roulette; autant vaut le garder pour en faire un meilleur emploi. Tu as bien fait de penser à moi, car je ne t'ai jamais oublié depuis nos amicales relations d'autrefois. J'ai encore les jolis vers que tu as composés à l'occasion de ma noce. Mais que veux-tu faire de deux cents francs; il ne te faut pas y avoir juste pour payer ta pension; je t'y envoie trois cents, afin que tu puisses y faire largement.

C'est donc au plaisir de te revoir.

Tout à toi, ***.

Hélas! le pauvre gargotier n'a jamais revu ni son ami, ni ses trois cents francs. « Ah! la canaille, s'est-il écrié mainte fois, je suis volé! Il me l'a faite à l'oseille, le gredin. »

L. M.

LA FILLE DU COLONEL.

H

Jeanne Dorval avait refusé beaucoup d'amoureux. Elle avait d'abord impitoyablement repoussé tous les « civils ». Une répugnance invincible l'éloignait de la redingote ou de l'habit. Elle trouvait à tous les « civils », ingénieurs, surnuméraires, substituts, clercs de notaires, clercs d'avoués, avocats stagiaires, juges suppléants, je ne sais quel air guindé, quelle tournure gauche, quelle physionomie empruntée qui ne lui plaisait point.

Quand son père vantait l'élégance, la politesse, le chic suprême » de quelques-uns, elle répondait:

— Oui, c'est très vrai, ils sont élégants, polis et dansent à ravir... mais ils sentent l'empois!

Puis elle avait refusé les jeunes beaux officiers, qui, mettant le tiers de leurs mérites et les trois quarts au moins de leurs espérances dans les avantages physiques de leur personne, rehaussés par l'art et les parfums du coiffeur, s'étaient aventurés à demander sa main.

Et quand son père lui demandait pourquoi elle était si sévère :

— Trop de pommade, mon père! disait-elle en riant. Je ne veux point d'un mari ciré, frisé, et tiré à quatre épingles.

Les autres officiers, plus sérieux, moins soignés, n'ayant point osé se risquer auprès d'une si charmante mais si difficile personne, Jeanne était restée fille, vivant avec le colonel, dont elle tenait la maison et animait les salons, et fort aimée des soldats, qui, lorsqu'ils la voyaient passer à cheval auprès de son père, s'arrètaient pour l'admirer, la saluer, et l'appelaient « la colonelle ».

Colonelle elle était, en effet, et les soldats ne savaient pas si bien dire, car elle quittait peu le cabinet de son père, voyait tous les papiers, copiait les rapports confidentiels, connaissait à fond le régiment, et savait le fort et le faible de tous les officiers.

Elle exerçait surtout son empire sur le lieutenant-colonel, M. Ollier, un vieux brave à moustaches énormes, aussi doux dans le fond qu'il avait l'air féroce dans la forme et qui professait pour Jeanne une admiration voisine de l'enthousiasme. Tout ce que disait la belle enfant lui semblait parole d'Evangile, et, si par hasard il y avait discussion entre le lieutenant-colonel et M. Dorval sur quelque question de service intérieur, Jeanne n'avait qu'à lever le bout du doigt où à prendre un petit air mutin pour qu'aussitôt l'excellent homme se rangeât à son avis.

Le colonel riait parfois en voyant M. Ollier se plier à toutes les fantaisies et à tous les caprices de sa fille:

- Quel dommage, disait·il, que vous n'ayez pas trente ans de moins, mon cher ami! Vous seriez amoureux de Jeanne...
 - Avec ivresse, colonel, avec ivresse!

Et le bon vieux brave saisissait la main de la jeune fille, qui le laissait faire, et la portait respectueusement à ses lèvres.

Or, ce jour-là, au moment où Jeanne allait sortir du cabinet de son père, on frappa deux coups à la porte:

- Tiens! s'écria le colonel, c'est Ollier qui vient me rendre compte de la revue.
 - Alors, je reste.
 - Comme tu voudras . . . Entrez !

La porte s'ouvrit. Le lieutenant-colonel, en grand uniforme, le visage fatigué et couvert de poussière, se présenta, sourit joyeusement en apercevant Jeanne, et serra la main de son chef:

— Eh bien ! demanda celui-ci, tout a-t-il marché convenablement ?

— Très bien, colonel, très bien. Le régiment est en progrès. Les recrues manœuvrent comme de vieux soldats.

Puis, s'inclinant à droite:

- Mademoiselle, dit-il, mes hommages!

C'était sa formule de politesse. Il n'en avait point d'autres. Quand il avait dit, en se courbant: « Monsieur, madame, ou mademoiselle, mes hommages! » il était au bout de son rouleau.

Jeanne sourit et l'imita:

- Colonel... mes hommages!

M. Dorval roula un fauteuil près de lui :

- Asseyez-vous, mon brave, dit-il, et faites-moi votre rapport.

(A suivre).

Ch. SAINT-MARTIN.

On canari d'éboiton.

On Ste-Cri étâi vegnài à la fàire d'Yverdon po atsetà on caïenet que volliavè mettrè à l'eingré. Aprés avâi prâo roudá su la fàire dài trouïès po bin tot vouàiti, sè décidè dè martchandà on galé portset, dza grosset, et à fooce ravaudâ, ye finit pè l'avai po trai brabants. Quand l'eut bu quartetta ein medzeint on bocon dè pan et dè toma, ye coudi sè reinmodâ dào coté dè la montagne; mâ lo tsancro dè bétion ne sè trovà pas d'accoo et diabe lo pas que lo poivè férè avanci; lo bougro sè reverivè à tot momeint, et lo pourro Ste-Cri, à fooce dè lo teri pè la piauta et dè lo bussâ dévant li, châvè dza à grantès gottès dévant d'étrè pi frou dè la vela et sè peinsavè que jamé dè la vià ne s'ein terivè à l'honneu. Tandi que ruminâvè coumeint porrâi férè, ye vâi veni la pousta iô n'iavài, pè bounheu nion dedein. Adon mon gaillà fà arretà lo poustillon et aprés lêi avâi dévezà et lài avai promet onna trinquietta dè dix crutz, lè compagnons fourront lo poâi dein la cariole et lo Ste-Cri montè à coté dao poustillon, et, foite cocher! lè vouaiquie lavi. Ora, ne sé pas se lo caïon sè peinsà que sarâi mî su lo coussin dâo banc què perque bas; mà tantià que lâi sè gangueliè et ein vollieint fouenâ avoué son mor qu'avâi dou ferrets, m'einlévine se n'ébrequè pas lo foliet dè la fenétra.

Dein cé teimps, on ne vayài pas tant dè clliâo voiturès et dè clliâo cabriolets coumeint ora. Lè dzeins allàvont à pî, et clliâo qu'aviont on applia allàvont tot bounameint ein tsai à panairès; n'iavâi què lè bons pàysans qu'aussont dài redallès; et s'on vayâi passà on tsai dè coté âo bin onna calèche, c'étâi dè l'estrà, et lè dzeins saillessont dè tsi leu po cein vairè.

Quand la pousta, que n'allâvè qu'on iadzo pè senanna, passàvè à Vouâitebâo, tot lo mondo saillessâi dâi mâisons po la vairè passâ, et cé dzo, lè dzeins ne furont pas mau ébàyi dè vairè pè la fenétra épéclliàïe on gaillâ qu'avâi fort pài et onna ruda mena, achetà dein la diligence.

- Mâ quoui dâo diablio cein pâo-te bin étrè, se sè desont lè dzeins? Dein ti lè cas, l'est on poue diablio avoué sa frimousse rodze.
- Cein vâo étrè on Anglais, se fe on lulu qu'avai z'âo z'u étâ su France et que preteindâi ein avaî dza vu ion; et pi d'ailleu, se desâ, n'ia que lè z'Anglais que vont ein calèche.

Adon quand viront que la pousta s'arretave dévant la pinta, tot lo veladzo va lai s'amouellà po poai vaire de prés on Anglais; ma quand l'ont z'u oïu remaoffà cé godem et que l'ont vu que n'ètai qu'on canari d'éboiton, se sont tant met à recaffà que l'ein ont z'u mau ao veintro, et l'ont tant couïena lo mina-mor qu'avai prai on caion po on Anglais, que l'a dù s'alla catsi.

Et l'est du adon que lè rodzo dè Payerno ont étà batsi : *lè z'anglais*.

RÉPONSE au logogriphe de samedi: Auberge. Il paraît que c'est là une chose qu'on trouve facilement, car les réponses justes sont si nombreuses, qu'il ne nous est pas possible de les publier. — Le tirage au sort a donné la prime au café Chessex, Planches (Montreux).

Passe-temps.

Remplacer les points par des lettres et trouver horizontalement et verticalement: Une ville européenne, une grande ville asiatique, une rivière de l'Allemagne et le nom d'une mer. — *Prime*: Un porte-monnaie.

Problème.

Quel doit être le diamètre d'une sphère pour que le nombre de mètres cubes vaille 20 fois celui des mètres carrés? — *Prime*: Un objet utile.

Examen à l'école de médecine.

Le professeur interroge un étudiant sur le diagnostic d'une maladie :

- Voyons, dit-il, à quel signe reconnaissez-vous que vous êtes en présence d'un cas très grave?
 - Lorsque le malade en meurt.

Entre mères de famille. — Il est question d'un jeune homme qui brigue la main de la demoiselle de la maison et dont il est dit le plus grand bien: — Pour vous donner une idée, ma chère, de son excellente conduite, et surtout de son esprit d'économie, il suffit de vous dire qu'il ne dépense pas vingt francs par an pour son blanchissage et ses menus plaisirs.

Lundi 19 mars, grand concert de M^{|||}e **Dyna Beumer.** — M^{||}e **Zélie Moriamé**. — M. **Jules Swert**. Billets à l'avance chez M. Tarin, lundi 12 pour les actionnaires.

Mardi 14, à 8 heures du soir, sixième grand concert d'abonnement de l'Orchestre de la Ville, avec le concours de M. **Zajic**, violoniste, et de plusieurs artistes de Lausanne et de Vevey.

THEATRE. — Demain dimanche:

LE VIEUX CAPORAL

drame historique et militaire en 5 actes et 6 tableaux.

DIVORÇONS

comédie en 3 actes de V. Sardou.

L. Monnet.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD ET V. FATIO